



KELEIER



Retrouvez-nous sur www.lanrivoare.fr

Agenda

2/11: Soirée Night Club à l'Espace Jeunes
13/11: Cérémonie de commémoration du 11 novembre, UNC
13/11 : Kig Ha Farz de l'APE
du 14/11 au 18/12 : Exposition Néandertal proposée par la bibliothèque
18/11: permanence M. Mounier et Mme Lainez, conseillers départementaux
26/11 : Atelier manucure à l'Espace Jeunes
29/11: Atelier mémoire, Club des Châtaigniers

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h/ 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h/13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 5/11 et 19/11 - 9h-12h

Aménagement route de Milizac et route de Trézéguer, prenez vos précautions !

Les travaux d'aménagement des routes de Milizac et de Trézéguer se poursuivent.

Première Phase de Travaux

La première phase de travaux qui concerne la gestion des eaux pluviales a démarré depuis début octobre.

Impacts sur la circulation

Sur cette première phase, la route de Milizac va être barrée du tronçon de route allant du parking de l'école jusqu'à la route de Trézéguer.

Les accès riverains et services de secours seront maintenus ainsi que les accès piétons. Les accès à la rue du Stade et de Kérivoaré seront fermés du côté de la route de Milizac. Les travaux qui concernent le parking de l'école seront effectués durant les vacances scolaires. Consciente des nuisances inhérentes à la circulation, la municipalité compte sur le respect des déviations mises en place afin d'optimiser l'avancement des travaux.

Etat civil

MARIAGE

M. Roussel Nicolas et Mme Siviniant Joannie, mariés le 15 octobre 2022

Vie municipale

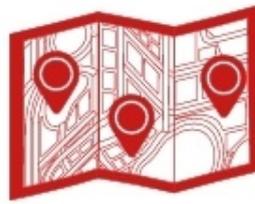
CIMETIERE COMMUNAL

Notre cimetière communal représente un héritage historique et social. Témoin d'un patrimoine culturel et identitaire, il évolue, se modifie et se diversifie. La municipalité souhaite aujourd'hui le valoriser et lui redonner une véritable identité. Pour ce faire, plusieurs opérations seront menées afin de redonner vie aux nombreuses sépultures qui, au fil du temps, se sont trouvées abandonnées par ignorance des familles ou encore suite à leur extinction. Ainsi, des recherches seront lancées par la mairie en apposant des plaquettes informatives sur certaines sépultures, pour que se manifestent les ayant droit ou héritiers. Au-delà du respect dû aux gisants, il incombe à chacun de veiller à son entretien et à sa conservation en prenant naturellement et simplement soin des sépultures dont il a la charge.

TRAVAUX

À noter

Urbanisme



DEMANDES D'URBANISME

✓ Déclarations Préalables déposées

M. GUIGUEN, palissade
M. GOURMELON, changement porte
MEGALIS BRETAGNE SOCIETE AXIONE, installation d'une armoire telecom fibre optique
Mme LANNUZEL, abri de jardin
M. GOUDEDRANCHE, remplacement porte d'entrée
M. SACCO, véranda

✓ Déclarations Préalables accordées

M. GRALL, réfection toiture
M. GUIGUEN, palissade

✓ Permis de construire déposés

SCI SAINT ROCH, extension sud est du hangar
M. LE HIR, rénovation maison et hangar

✓ Certificat d'urbanisme opérationnel accordé

M. RAGUENES, construction maison d'habitation

Vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Un guichet unique est à votre disposition par ce biais : <https://sve.sirap.fr/#/029119/>
Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche par mail à urbanisme@lanrivoare.fr ou par téléphone 02.98.84.24.75.

Enfance Jeunesse

ESPACE JEUNES

✓ **Mercredi 2 novembre de 19h à 00h** : soirée Night-Club pour les 15 - 17 ans, sur inscription obligatoire. Nous demandons aux parents de venir chercher votre jeune à la fin de la boîte de nuit à l'Espace Jeunes.

✓ **Du 2 au 4 novembre, de 9h à 12h** : les ateliers Jeunes Vacances, chantier citoyen et volontaire au service de la commune pour les 14 - 17 ans. Une bourse de 45€ est attribuée pour financer le projet de votre jeune. Sur inscription et pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

✓ **26 novembre, de 10h à 12h** : atelier manucure/ ongles avec Madame K, salon à Saint-Renan.

Proposition d'atelier maquillage pour la réalisation de masques pour des projets d'autofinancement et stand lors des manifestations.

Si vous souhaitez impliquer les jeunes sur des événements et manifestations associatives, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe jeunesse.



Contact : 02.98.07.20.32

« QUAND LE NUMERIQUE SERT A DEMELER LE VRAI DU FAUX »

Animation sur le thème des FAKE NEWS à l'école Pierre MAC ORLAN de LANRIVOARE
JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Jeudi 20 octobre, à l'initiative de la municipalité et préparée avec le soutien de la directrice, Cécile Munos les 28 élèves des classes de CM1 et CM2 de Marjolaine Roigné et Stéphane Alemany ont participé à une animation très interactive sur le thème des FAKE NEWS.

Conçue et co-animée par Sophia Dubreuil, conseillère numérique et Caroll Tralboux, adjointe à la vie associative, l'enfance et la jeunesse, c'était une 1ère séance de sensibilisation aux usages, « bons ou mauvais » du numérique.

« A la première question : allez-vous sur internet ? les mouches volent ..

A la deuxième question : vous connaissez des noms de réseaux sociaux ? les mains se lèvent : youtube, youtube kids, tic-toc, facebook, messenger ...

A la troisième question : vous y allez seuls ou accompagnés ? plutôt seuls, ou avec les grands frères et les grandes sœurs.

Et vos parents sont au courant ? oui et puis c'est pas grave, tout le monde y va. On regarde juste des vidéos, des tutos, des astuces...

Et les fake news, alors, selon vous c'est quoi ? C'est des informations fausses pour se faire connaître, faire croire, avoir plus d'abonnés, s'amuser !! »

Le ton est donné, les FAKE NEWS c'est pas un sujet si grave que ça !?

Les élèves ne sont pas dupes, ils comprennent que derrière une présentation ludique du sujet des FAKE NEWS, il ne faut pas se fier qu'aux apparences, car elles sont parfois trompeuses !... Une photo truquée, des informations disséminées par-ci, par-là dans des articles accrocheurs et c'est le début d'une manipulation, plus ou moins consciente et consentie, plus ou moins bienveillante et surtout forcément intéressée.

Tantôt pour vous faire rire, parodier, tantôt pour appâter un futur-potentiel-client, tantôt pour blesser... Dans tous les cas, ce n'est jamais anodin de faire circuler une fausse information, mieux vaut en être averti plutôt que victime. Lorsqu'on sait qu'une FAKE NEWS se diffuse 6 fois plus vite qu'une autre, il est alors 6 fois plus difficile d'en éviter les effets. Alors autant s'en méfier et apprendre à les reconnaître pour les trier.

A partir des vrais faux exemples abordés dans l'heure consacrée à l'animation, les élèves ont réagi très spontanément au fil de l'animation et partagé leurs expériences, plus ou moins bonnes.

Le mot de la fin est moins rose... alors sachons nous protéger ! Écoutons les adultes, respectons les limites d'âge, vérifions nos sources et utilisons les outils numériques qui nous aident à les décrypter.



Vie Scolaire

TOUS LES ELEVES

Délégués de l'école élus à l'école Pierre Mac Orlan



Les jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022, tous les élèves de l'école Pierre Mac Orlan ont voté pour élire les 8 délégués de l'école. Avec leur carte d'électeur, ils se sont présentés au bureau tenu par la directrice de l'école, Mme Munos. Ils ont pris un bulletin de chaque candidat puis ils sont allés dans l'isoloir. L'enveloppe a été déposée dans l'urne et ils ont signé la liste électorale. Le dépouillement a eu lieu en classe. Les délégués sont Amélie et Jonas en GS/CP, Maël et Gaëtane en CP/CE1, Maddie et Sévan en CE2/CM1 et Emmy et Titouan en CM1/CM2. Ils devront représenter leur classe au conseil des élèves.



MS-GS ET CE2-CM1

Mardi 18 octobre : journée à thème



Dans le cadre de leur projet de l'année "A la découverte des héros des contes", les MS-GS et CE2-CM1 ont travaillé sur les sorcières depuis le début de l'année.

Ils ont appris des chansons, des poèmes et ils ont écouté et lu des histoires sur ce thème. Mardi 18 Octobre, ils ont cuisiné des "doigts de sorcières" et ils ont pu les déguster après avoir chanté ensemble. Pour l'occasion, ils étaient déguisés. Ces sorciers et sorcières étaient ravis de leur journée et ils se sont régalés avec cette recette originale !



TOUS LES ELEVES

Un quart d'heure de lecture silencieuse



Un appel à un quart d'heure de lecture silencieuse a été lancé par l'académie de Rennes. Il s'agissait d'y participer tous au même moment, c'est ainsi que le vendredi 14 octobre à 13h51, les enfants et les adultes de l'école se sont plongés dans une lecture silencieuse pour le plaisir de tous.

Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment de partage.



Vie Associative

CLUB DES CHATAIGNIERS

Mercredi 23/11 : Fête du secteur Penn ar Bed regroupant 14 Clubs (chants - contes - etc...) à l'Espace Culturel de Saint Renan. ENTREE GRATUITE ET OUVERT à TOUS. Impératif : début du spectacle à 13h30. Venez nombreux.

Mardi 29/11 : Atelier "Nous & notre mémoire" de 14 h à 16 h, salle Ti An Oll.

Jeudi 08/12 : Retenez d'ores et déjà cette date pour le repas de l'année du Club. Il se tiendra à la salle Ti An Oll. Plus de précisions figureront dans le prochain keleier qui paraîtra le 25 novembre.



Exposition Néandertal

La bibliothèque vous propose une exposition sur l'homme de Néandertal du 14 novembre au 18 décembre.

Cette exposition sera accompagnée d'objets archéologiques prêtés par la commune de Plouguin.

Salle André Malraux – Ouvert à tous, aux heures de permanences habituelles.

UNC

La commémoration de l'Armistice aura lieu le **dimanche 13 novembre**. Le rassemblement aura lieu à 10h45 devant la Mairie, suivi de la cérémonie à 11h devant le Monument aux Morts avec, comme les années précédentes, la participation des enfants de l'École Pierre Mac Orlan. A l'issue de cette célébration, le verre de l'amitié sera servi à la salle Malraux.

APE

L'Association des Parents d'Elèves (APE) organise son traditionnel Kig Ha Farz le **13 novembre**.

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez les aider pour le service ou la vaisselle... Tous les bras sont les bienvenus.

Contact : 06.63.30.26.10

ou apelanrivoare@gmail.com

Et la kermesse fait son grand retour cette année !! Ambiance de folie, évènement convivial et familial.

On compte sur vous !

BIBLIOTHEQUE



Centre Communal d'Action Sociale

Arbre de Noël 2022

Dimanche 11 décembre 2022
14h30 - 18h - Salle La Forge



L'arbre de Noël communal est ouvert à tous les enfants domiciliés à Lanrivouaré jusqu'à 12 ans (nés à partir du 01/01/2010).

Animations et attractions seront proposées aux petits et grands (enfants et parents)

- Manège le carrousel
- Pêche aux canards
- Séance maquillage
- Sculpture sur ballon
- Trampoline motorisé
- Réalité virtuelle
- Bar à bonbons
- Structures gonflables (pour petits de 2 à 6 ans et pour les grands plus de 6 ans)
- Stand à "tous les coups on gagne"
- Photomaton avec le père Noël
- Goûter, buvette

+ surprises !!

Pour la réussite et la gestion de l'organisation de cette animation, il nous est nécessaire de recenser le nombre d'enfants qui s'y rendront. A cette invitation, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le coupon réponse ci-dessous.

Venez nombreux !



COUPON REPONSE

REPONSE POUR LE 25 NOVEMBRE 2022 AU PLUS TARD

Dépôt en mairie, par mail à info@lanrivoare.fr ou par téléphone au 02.98.84.24.75.

Nom de Famille :

Nombre d'enfants :

Garçons : âge :

Filles : âge :

Nombre d'accompagnants(4 max) :

Nom :

Mail :



Centre Communal d'Action Sociale

AIDES FACULTATIVES

Présentation des aides facultatives



Le CCAS peut, sous conditions, attribuer aux administrés des aides sociales facultatives en complément des aides sociales légales. Elles n'ont pas de caractère obligatoire, elles relèvent d'une politique volontariste de la commune et de la libre initiative du CCAS.

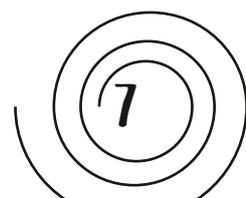


Afin de vous les faire connaître, nous vous les présenterons dans les prochains bulletins municipaux. Pour toute information complémentaire, le CCAS reste à votre écoute au 02.98.84.24.75 ou par mail à info@lanrivoare.fr.

Les aides financières exceptionnelles (secours d'urgence)

Il est conseillé de prendre RDV avec une assistante sociale du CDAS de St-Renan pour faire une évaluation sociale globale de la situation budgétaire et qui accompagnera le demandeur dans toutes ses démarches au niveau des aides légales.

Objectif de l'aide	Apporter un soutien aux personnes confrontées à des difficultés financières ponctuelles.
Public	Le demandeur doit remplir les conditions d'éligibilité aux aides. Le demandeur doit avoir fait valoir ses droits aux prestations sociales légales auxquelles il peut prétendre.
Forme de l'aide	L'aide apportée peut avoir la forme soit d'un don (secours d'urgence). Cette aide peut aussi concerner la prise en charge d'une facture d'eau, d'électricité, des frais de scolarité, de formation, d'achat exceptionnel (ordinateur ...)
Conditions de ressources	Ces aides sont délivrées aux personnes en situation de grande difficulté dans un contexte d'urgence, d'accidents de la vie et d'absence de réponses des organismes préalablement sollicités. Une évaluation globale de la situation sociale sera prise en compte à l'instant T de la demande.
Procédure de demande	- Evaluation de la situation sociale du demandeur lors d'un RDV auprès du CCAS à l'aide des documents demandés. Ou - Demande formulée par un travailleur social (CDAS)
Montant	Le secours d'urgence, par aide financière, est attribué par la commission permanente du C.C.A.S. comme suit : - 100 € pour un demandeur célibataire - 150 € pour un couple sans enfant - 200 € pour un couple ou une personne seule avec un enfant à charge - 250 € pour un couple ou une personne seule avec deux enfants et plus à charge Cette aide ne peut être attribuée plus de 2 fois par an. Au-delà de ces montants et de cette périodicité, l'attribution du secours d'urgence relève de la compétence du Conseil d'Administration du C.C.A.S..
Mise en œuvre de l'aide	En cas d'accord et selon les cas, l'aide peut être versée soit directement au créancier, soit au bénéficiaire. Le dossier peut faire l'objet d'un ajournement en attendant un complément d'informations.



Conseil Départemental

PERMANENCE

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de Lanrivoaré, le **vendredi 18 novembre** prochain, de 10h30 à 12h. Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02.98.76.23.86

Informations Communautaires

MAISON DE L'EMPLOI

MODULE DECOUVERTE DES METIERS avec

- découvrir,
- observer un métier,
- valider ou non un choix professionnel

(interventions extérieures, visite d'entreprise, ...)

Lundi 7
Mardi 8
lundi 14
Mardi 15
novembre

à Lanrivoaré

ouvert à toutes femmes de + de 26 ans
- Inscrites ou non à pole emploi
- En congé maternité, parental
- Mère au foyer



Renseignements et inscriptions : maison de l'emploi - ZA de Kerdrioual - 29290 Lanrivoaré / 02.98.32.47.80 / maison.emploi@ccpi.bzh

ATELIER ENERGENCE

- le 8/11, 18h30-20h à Plouarzel - Atelier « Réduire ses consommations d'électricité »
- le 24/11 à 18h30 en visio - Atelier en distanciel « Découvrir les énergies et l'intérêt du solaire »

PROCHAIN KELEIER

Parution le jeudi 24 novembre 2022

Articles à déposer avant le 14 novembre par mail

à info@lanrivoare.fr

COLLECTE DE MOBILES

► Participez à l'opération de collecte et de recyclage des mobiles usagés !

le Conseil départemental lance du **21 novembre 2022 au 21 janvier 2023** une grande opération de recyclage des mobiles usagés. **Une boîte de récupération des portables est installée en mairie.**

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise en insertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs International.



SEMAINE ZÉRO DÉCHET

17 au 27 novembre, animations autour de la réduction des déchets : visites au centre de tri, ateliers cuisine, cosmétiques, compostage, produits d'entretien. Ciné-discussion avec le film « Tout est possible » de John Chester à l'espace culturel de Saint-Renan le 25/11 à 20h30. Programme sur pays-iroise.bzh. Gratuit sur inscription (sauf le ciné) : dechets@ccpi.bzh ou 02.98.32.37.83.

RESTO DU COEUR

La saison d'hiver débute, pour la distribution, le 25 novembre.

Des permanences pour les inscriptions sont programmées le mercredi 9 novembre et le jeudi 17 novembre de 9h à 11h au centre de Lanrivoaré, zone de Kerdrioual.

Merci de vous présenter munis de vos justificatifs de recettes et de dépenses récentes (moins de 3 mois) : attestations CAF, justificatifs chômage, salaires, invalidité, retraite...

Pour les charges locatives : factures d'électricité, d'eau, de chauffage, taxe foncière...